

RÉUNION DE BUREAU

Vendredi 16 juillet 2010 de 14h30 à 17h30 Lieu: Immeuble MANNY, Salle du 6e étage

Relevé de décisions

Participants:

Stéphane CASSEREAU Patrick CHEDMAIL Yves GUILLOTIN Sylvie LE ROUX Yves LECOINTE **Daniel MARTINA** Francis YGUEL

Ecole des Mines de Nantes Ecole Centrale de Nantes Université du Maine L'UNAM Université de Nantes Université d'Angers, Président du PRES

L'UNAM

Excusés:

Philippe BATAILLE Marie-Monique CHARDONNEAU

Hubert JASPARD

ENSA L'UNAM

CHU de Nantes

Rédaction :

Sophie MARPAUD tél.: 02.28.08.14.04

mél: secretariat@lunam.fr

Sur convocation du Président, les membres du bureau de L'UNAM se sont réunis le vendredi 16 juillet 2010 pour traiter de l'ordre du jour suivant :

- 1. Informations générales
- 2. Ordre du jour du comité d'orientation du 10 septembre 2010
- 3. Ordre du jour du comité d'orientation et de suivi de la formation doctorale du 10 septembre 2010
- 4. Note sur les publications
- 5. Réseau Europe
- 6. Positionnement du PRES au regard du projet IRT Jules Verne
- 7. International : mise en place d'un comité de pilotage

- 8. Note sur la formation continue
- 9. Convention avec l'Ecole Centrale pour l'Agent Comptable
- 10. Documents de communication

1. <u>INFORMATIONS GENERALES</u>

- 1.1. Gouvernance

Le Président propose une réunion spécifique le vendredi 27 août 2010 de 14h15 à 16h15, en vue de préparer l'intervention au Comité d'Orientation. La proposition est adoptée. Yves LECOINTE y participera en visioconférence.

- 1.2. Inauguration des locaux du PRES

L'inauguration des locaux du MANNY aura lieu, après le comité d'orientation, le 10 septembre 2010 à 17h30, dans les nouveaux locaux qui doivent être loués au 5° étage. Un cocktail sera ensuite servi aux participants qui pourront également visiter les locaux des 2° et 6° étages.

Le projet de carton d'invitation, en cours de validation auprès des différents cabinets, est adopté par le bureau.

- 1.3. Carte Multiservices

Le dossier est finalisé et l'appel d'offres est lancé pour un déploiement avec le prestataire retenu en septembre. Il n'y aura pas de phase test, en février 2011 comme initialement prévu, avec les cartes du personnel.

Certains problèmes techniques sont encore à régler, notamment au niveau du visuel, avec la Région.

Action : Daniel MARTINA

La validation de la carte définitive par tous les participants au groupement de commandes (y compris l'UCO et l'Ecole des Mines qui viennent d'adhérer au groupement) sera nécessaire, avant la signature du BAT par L'UNAM.

- 1.4. 4^e personnalité du comité d'orientation

Après rappel des noms des 3 personnalités déjà nommées et débat sur la liste complémentaire proposée par Patrick CHEDMAIL, les membres du Bureau proposent pour le quatrième membre extérieur de cette instance :

- 1/ Monsieur Georges THIERY, Directeur, DCNS BU Propulsion
- 2/ **Madame Dominique LESTRADE**, Déléguée régionale, EDF Délégation Régionale Pays de la Loire :

Le contact doit être établi pour accord.

Action: Francis YGUEL

- 1.5. Election des représentants des collèges 4 & 5

Pour le collège 4, il n'y a pas encore assez de votants parmi les effectifs de L'UNAM, l'élection est donc reportée.

Pour le collège 5, le principe de l'élection du représentant des personnels est validé avec une mise en œuvre en septembre selon des modalités à finaliser par le PRES.

Action: Isabelle NICOLAUS

1.6. Recrutements

Chargée de mission en insertion professionnelle des doctorants :

Après discussions, les membres du bureau valident la candidature de Corinne MIRAL (cf. CV en annexe), sous réserve de l'accord des différentes instances de l'Université de Nantes.

Comme pour Laurent LESCAUDRON, le PRES compensera sous la forme d'une prime annuelle la diminution effective des heures complémentaires (72 h) de Corinne MIRAL.

Les membres du bureau précisent que, pour les prochains recrutements, il conviendrait de faire un appel à candidatures auprès de l'ensemble des établissements membres du PRES.

Chargé de mission à l'international

Il n'y aura pas de recrutement de chargé de mission à l'international. Il est décidé de recruter un responsable de service à l'international dont le profil sera défini dans le cadre du comité de pilotage mis en place (*voir point 7*.)

Chargé de mission formation continue

Il est proposé de ne pas recruter de chargé de mission formation continue, mais seulement un ingénieur, conformément aux dispositions figurant dans la convention Région/PRES (cf. copie ci-jointe), et en liaison avec la réduction du champ tel que précisée au point 8.

Personnels pour le fonctionnement du PRES

Le bureau valide le recrutement de :

- 1 poste de niveau IGR en informatique et bases de données.
- 1 poste de niveau ASI/IE sur deux fonctions : 50% RH et 50% conventions.

En liaison avec le recrutement par le PRES de 11 personnes pour le Réseau Europe (*voir point 4*), le bureau demande à ce qu'il y ait une prévision budgétaire 2011 concernant la masse salariale globale.

Action: Marie-Monique CHARDONNEAU

- <u>1.7. Locaux</u>

Concernant la location d'un plateau complémentaire de 158 m² au 5^e étage de l'immeuble MANNY, le bail est en cours de rédaction et les locaux seront disponibles pour l'inauguration du 10 septembre (cf. plan en annexe).

- 1.8. Grand Emprunt

Les membres du bureau ont également débattu de l'ordre du jour de la réunion prévue le 19 juillet 2010 sur le Grand Emprunt (*comité de suivi élargi – CSE*), et plus largement des actions à mener à court et moyen termes, à savoir :

- a) Définition de l'instance de régulation pouvant répondre aux questions suivantes:
 - Est-ce que ce doit être le CSE ?
 - Qui arbitre et régule le dépôt des projets ?
 - Qui dépose les projets ?
 - Quel accompagnement apporter aux projets et par qui ?
- b) Validation ou non par le CA du PRES voire par les CA des établissements et rôle de l'instance de régulation
- c) Organisation d'une réunion avec la région Bretagne pour arrêter une position sur la SATT dès lors que l'appel à projets sera sorti. Il s'agira d'arrêter avec les établissements bretons le périmètre des activités qui seront ou non intégrées dans la SATT (gestion comptable des contrats, ingénierie des projets européens, activité de conseil, prestations de services, incubation, etc.) et la gouvernance de la structure (notamment qui rentre au capital, organisation interne, etc.)

La question de savoir si le PRES doit porter le projet politique et ses instances (bureau et/ou CA) labelliser les projets a été abordée mais n'a pas été tranchée.

2. ORDRE DU JOUR DU COMITE D'ORIENTATION DU 10 SEPTEMBRE 2010

Pour cette 1^{ère} réunion d'environ 1h30, l'ordre du jour retenu est le suivant :

- Les grandes orientations stratégiques du PRES
- L'organisation et la gouvernance
- Le Grand Emprunt

3. NOTE SUR LES PUBLICATIONS

Après analyse de la proposition (cf. note du groupe de travail en annexe), les membres du bureau décident de proposer au CA la signature suivante : LUNAM Université.

En complément de la note du groupe de travail, il conviendra de prévoir une note opérationnalisant les propositions présentées, qui sont validés par le bureau (type « note aux auteurs »), en ne retenant que la signature LUNAM Université.

Action: Michel GUGLIELMI/Alexandrine CORTEZ

Le bureau demande à ce que la marque **LUNAM Université** soit officiellement déposée.

Action: Isabelle NICOLAUS

Afin de figurer dans le classement international de Shanghai, un référencement est à prévoir.

Action: Alexandrine CORTEZ

4. RESEAU EUROPE

Les propositions telles qu'elles figurent dans le compte rendu présenté (cf. note en annexe) sont validées. Le salaire des conseillers à temps partiel sera bien à prendre en charge par le PRES.

Concernant les intitulés des fonctions et les rémunérations des personnels, le bureau demande à ce que ceci se fasse en cohérence avec ce que pratique le PRES. Pour faciliter l'élaboration des contrats, le bureau propose de s'appuyer sur un cabinet de conseil juridique et pense qu'il sera difficile, voire impossible, de mobiliser des personnels RH des universités (il convient d'essayer quand même de mobiliser un cadre, responsable de RH, pour une ou deux demi- journées).

Le recrutement du responsable de service (et non chef de service) peut donc débuter et les discussions sur l'intégration des 10 autres personnels se poursuivre.

Il faudra veiller:

- sur Nantes notamment, à ce que les écoles puissent bénéficier de l'appui des cellules
- que le service créée de la valeur et que le transfert se fasse sans augmentation des dépenses pour les membres du PRES (notamment après 2013). Il apparaît en conséquence nécessaire de prévoir que les frais de fonctionnement de cette activité soient en partie compensés par un prélèvement sur les contrats obtenus. Le bureau demande à ce qu'il y ait un suivi des dépenses et plus généralement un suivi de l'activité du service (cf. point d'information 1.6)

5. ORDRE DU JOUR DU COMITE D'ORIENTATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION DOCTORALE DU 10 SEPTEMBRE 2010

Patrick CHEDMAIL suggère qu'un projet d'ordre du jour soit transmis aux membres par Francis YGUEL, pour compléments à apporter par les membres.

Action: Francis YGUEL

Evaluation des ED par l'AERES :

Le bureau demande que le PRES prenne en charge l'organisation de l'expertise des écoles doctorales.

Le PRES prendra également en charge la rédaction du chapeau du document de présentation des écoles doctorales pour la présentation du quadriennal, en liaison avec Jacques Girardeau.

Action: Laurent LESCAUDRON

6. POSITIONNEMENT DU PRES AU REGARD DU PROJET IRT JULES VERNE

Présentation du projet de courrier de soutien à adresser au Technocampus EMC² et au Pôle EMC² : le courrier légèrement modifié et validé sera mis à la signature du Président le 19 juillet (cf. annexe).

Concernant le document remis par Patrick Chedmail en début de réunion, il est proposé d'adresser directement à celui-ci, avec copie au PRES, les différentes remarques.

7. <u>INTERNATIONAL</u>: MISE EN PLACE DU COMITE DE PILOTAGE

Une réunion a été organisée avec les VPRI des 3 universités. Il ressort de celle-ci qu'un comité de pilotage pourrait être mis en place avec, entre autres, la possible configuration suivante :

- Les 3 VPRI des universités
- Le Directeur en charge de l'international à l'Ecole Centrale
- 1 à 2 représentants des membres fondateurs, autres que les 4 ci-dessus
- 1 à 2 représentants des membres associés
- le directeur général du PRES

Cette proposition de comité est retenue. Concernant le recrutement d'un responsable international, niveau IGR (voir point 1.6), le profil définitif sera à finaliser par le comité de pilotage. Le financement est d'ores et déjà prévu dans la convention Région-PRES (cf. annexe).

Concernant la définition des actions, celles-ci ont été identifiées dans le document de cadrage de février 2010 (cf. annexe). Il s'agira plus particulièrement de cibler des actions à décliner par zone géographique ou pays autour du triptyque : zone géographique / thématiques / actions spécifiques.

8. NOTE SUR LA FORMATION CONTINUE

Les propositions issues des travaux du groupe de travail (cf. annexe) sont jugées trop ambitieuses, pour une première phase et au regard également des actions de restructuration des services de formation continue menées actuellement dans les 3 universités membres.

La mission du PRES dans ce domaine est une mission de coordination, de promotion et de mutualisation de l'ensemble des dispositifs existants. Elle ne doit pas alourdir les actions déjà nombreuses que le PRES a à mener, en s'attaquant par exemple tout de suite à la VAE qui est un sujet difficile.

Le bureau demande que l'action du PRES se limite bien au haut du cycle LMD. Les propositions du groupe de travail en matière d'analyse de la demande, d'accompagnement à la formulation des besoins comme d'actions à l'international devront s'inscrire dans ce cadre.

Il est demandé à Francis YGUEL de rédiger un texte court avec des propositions d'actions sur la base de cette position du bureau. Le recrutement de l'IGR (cf. 1.6 précédent) devra également se faire sur cette base.

Action: Francis YGUEL

A. <u>INSERTION D'UN POINT COMPLEMENTAIRE : DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES</u>

Le bureau souhaite que le document d'orientations stratégiques, dont la date de sortie était initialement programmée à la fin mars 2010, soit retravaillé afin que puissent être validées au CA du 22 octobre prochain celles des missions pour lesquelles il est possible dès aujourd'hui d'arrêter des objectifs. Il s'agit notamment de l'international, des écoles doctorales, de l'Europe et de la valorisation.

Action: Francis YGUEL

9. CONVENTION AVEC L'ECOLE CENTRALE POUR L'AGENT COMPTABLE

Daniel Martina indique que le PRES aura à payer, en liaison avec l'adjonction de services de Mme Sylvie Le Roux, d'une part 20% de sa rémunération à l'Ecole Centrale, d'autre part, l'indemnité afférente à la fonction, ainsi que 1.200 € de frais de gestion annuels facturés par l'Ecole Centrale ; ces trois éléments étant relatifs à la période courante.

Pour la période transitoire du 12 octobre 2009 au 31 janvier 2010 seront en outre facturés au PRES par l'Ecole Centrale :

- 80% du temps de Mme Sylvie Le Roux
- 10 jours-hommes correspondant à des services apportés par l'école centrale en matière d'informatique et d'appui en matière financière.

Le projet de convention remis aux membres est validé et le projet de mise en place de deux conventions distinctes pour la période transitoire et le fonctionnement courant est abandonné.

10. DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Les membres du bureau valident le projet de plaquette de présentation de L'UNAM qui leur est proposé (cf. annexe).

Il est toutefois précisé que « l'édito » et « les atouts » de L'UNAM sont à retravailler et que la plaquette sera entièrement traduite en anglais.

Le second document actuellement en cours de réalisation en vue du comité d'orientation du 10 septembre concerne une chemise à rabats qui intégrera dans un premier temps la brochure sur les 9 écoles doctorales, réédition avec mise à jour des données de la brochure existante (éditée sous l'égide du MEDEF). La chemise intégrera par la suite d'autres documents relatifs aux autres missions du PRES.

La séance est levée à 18h00.

Une réunion spécifique à la gouvernance aura lieu le vendredi 27 août de 14h15 à 16h15. Elle permettra d'une part de faire la synthèse des travaux réalisés sur ce sujet avec le consultant et d'autre part de préparer la communication qui sera faite lors du comité d'orientation du 10 septembre, ainsi que lors du CA du 22 octobre.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le
Vendredi 24 septembre 2010 de 14h30 à 17h30 au MANNY
•